



Investissement responsable. Changement responsable.

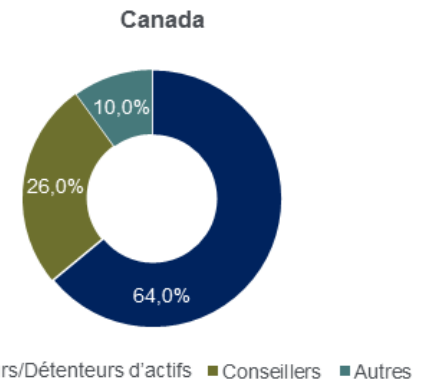


Investissement responsable : Le point de vue des investisseurs institutionnels canadiens dans un contexte mondial

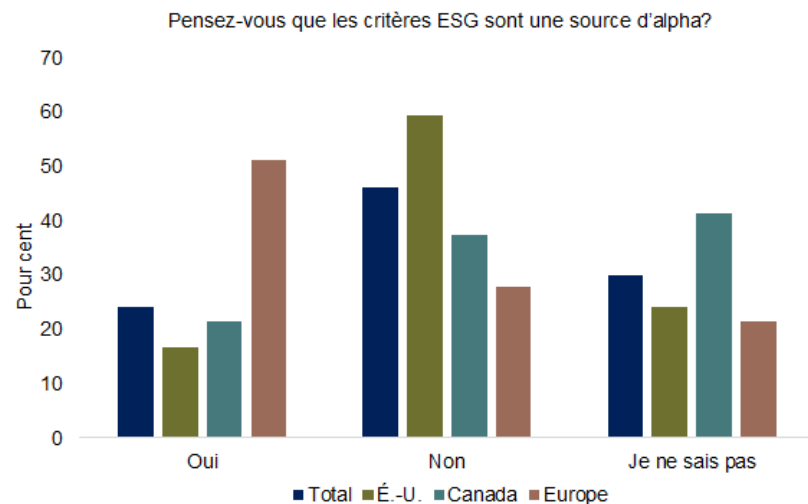
Récemment, RBC Gestion mondiale d'actifs (RBC GMA) a mené un sondage auprès des investisseurs institutionnels du Canada, des États-Unis et de l'Europe, sur les tendances, les attitudes et les opinions à l'égard de l'investissement responsable. Phillips, Hager & North gestion de placements (PH&N), gestionnaire d'actifs institutionnels canadiens au sein de RBC GMA, a joué un rôle clé pour obtenir la participation de l'auditoire canadien. Nous sommes heureux de présenter le point de vue canadien dans le contexte mondial.

Les résultats du sondage ont révélé des tendances dominantes qui distinguent les investisseurs institutionnels canadiens de leurs homologues américains et européens. Parmi les 434 répondants au sondage, les 100 participants canadiens sont répartis de la façon illustrée à droite.

Les investisseurs institutionnels canadiens ont des points de vue nettement favorables vis à vis des considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) quand vient le temps de choisir leurs placements; ils sont donc plus en phase avec l'opinion des Européens que celle des Américains, en général : 73 % utilisent actuellement une démarche d'investissement « grandement » ou « quelque peu » axée sur les critères ESG comparativement à 84 % des Européens et 49 % des Américains. Cette forte adoption des critères ESG s'explique par le fait que les deux tiers des répondants canadiens considèrent ces questions comme un moyen d'atténuer le risque dans leur portefeuille d'investissement (comparé à 28 % aux États-Unis et 77 % en Europe).



Cela dit, les investisseurs institutionnels canadiens ne semblent pas disposés à renforcer l'adoption de stratégies axées sur les critères ESG au cours de la prochaine année. Même si 14 % d'entre eux prévoient augmenter leur part d'actif confiée à des gestionnaires qui intègrent ces critères dans leur processus de placement, plus du tiers (37 %) n'ont pas encore pris de décision à court terme. À titre de comparaison, 49 % des Européens et 25 % des Américains s'attendent à accroître leur attribution à des placements liés aux critères ESG.

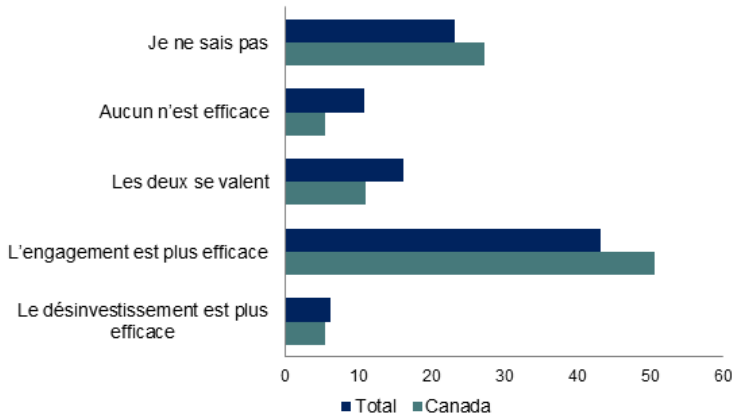


Alors que 91 % des répondants canadiens estiment que les placements liés à des critères ESG offriront sans doute de meilleurs rendements que les placements non fondés sur ces critères, seulement 21 % considèrent les facteurs ESG comme une source d'alpha. Le graphique de gauche montre qu'une forte proportion (41 %) des Canadiens sont incertains à ce sujet, et sont donc plus indécis que les répondants européens (dont la moitié soutiennent que les critères ESG sont une source d'alpha et seulement le cinquième sont incertains sur cette question) ou américains (dont 59 % ne croient pas que ces facteurs soient une source d'alpha et près du quart sont indécis).



La principale raison citée à l'échelle mondiale pour ne *pas* intégrer l'analyse fondée sur les critères ESG dans le choix de leurs placements est l'absence d'exigence de la part des fiduciaires ou des principaux intervenants, suivie par une proposition de valeur imprécise, puis une nette préférence pour l'analyse financière; les raisons inverses ont été évoquées par ceux qui *ont* adopté des critères ESG. Au Canada, les répondants ont plutôt mentionné l'absence de directives d'investissement précises comme principale raison pour ne pas intégrer des critères ESG, tandis que les investisseurs institutionnels canadiens qui *intègrent* une approche fondée sur les facteurs ESG sont plus nombreux que leurs homologues mondiaux à évoquer un mandat de leurs fiduciaires ou des principaux intervenants comme principale raison (49 % contre 31 % aux États-Unis et 39 % en Europe). Lorsqu'on les interroge plus précisément sur les stratégies de revenu fixe, presque la moitié des répondants canadiens (49 %) ont confirmé qu'il était important d'intégrer des stratégies ESG tandis que les réponses de l'autre moitié sont réparties également entre « Non » et « Je ne sais pas ».

Dans un contexte sans combustibles fossiles, en ce qui a trait à l'investissement selon des critères ESG, considérez-vous que le désinvestissement est plus efficace que l'engagement?

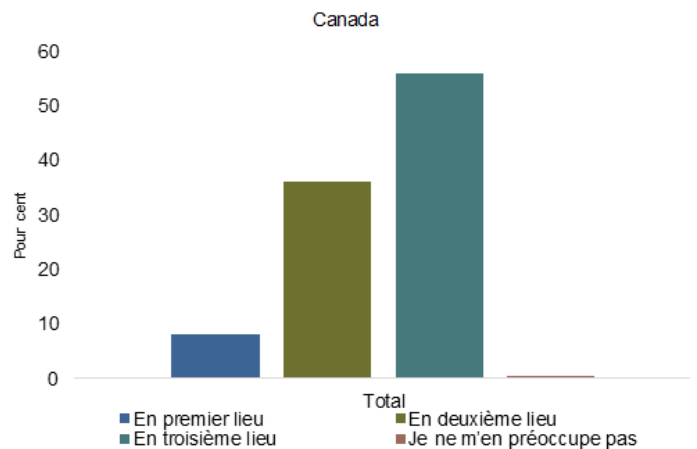


Étant donné le vaste rôle joué par les industries de combustibles fossiles au sein de l'économie canadienne et dans les marchés de capitaux, l'opinion sur le mouvement qui prône de s'affranchir de l'énergie fossile a son importance. À l'échelle mondiale, les répondants s'accordent tous à dire que ce mouvement est plus qu'une mode passagère. Au Canada, cependant, les investisseurs institutionnels sont plus nombreux que leurs homologues étrangers à croire que l'engagement envers les sociétés détenues est plus efficace que le désinvestissement catégorique; en effet, 51 % des répondants canadiens sont en faveur d'un tel engagement, contre 42 % aux États-Unis et 38 % en Europe.

Une majorité des investisseurs institutionnels canadiens (80 %) appuient la diversité de genre dans les conseils d'administration, mais ils sont divisés sur la manière d'atteindre cet objectif : 43 % d'entre eux préfèrent déposer une demande à ces sociétés par l'entremise d'une proposition d'actionnaires, 40 % favorisent les tendances du marché et 12 % comptent sur les gouvernements pour légiférer. À cet égard, la perception canadienne était plus proche de celle des États-Unis, où les tendances du marché avaient préséance (48 %) sur les propositions d'actionnaires (42 %). En Europe, ces préférences étaient réparties plus également entre les trois éléments.

Les résultats du sondage suggèrent que l'investissement responsable est un sujet de discussion important entre les conseillers canadiens et leurs clients institutionnels, quoique les critères ESG ne soient pas encore en tête des conseils prodigués pour le choix d'un gestionnaire. Dans les questions du sondage s'adressant précisément aux conseillers, il est clair que des échanges surviennent au sujet des critères ESG, initiés autant par les clients que par les conseillers, et que les conseillers canadiens sont beaucoup plus nombreux à animer de telles discussions avec leurs clients détenteurs d'actifs (28 % au Canada, contre 8 % aux États-Unis et 9 % en Europe). Fait intéressant, même si 44 % des conseillers canadiens prévoient utiliser des facteurs ESG de façon régulière d'ici un à trois ans, comme critères importants dans le choix du gestionnaire, et que tous affirment tenir compte de ces facteurs couramment, plus de la moitié des conseillers déclarent que les questions ESG arrivent au troisième rang, actuellement.

Dans quelle mesure vous ou votre société tenez compte de l'approche des gestionnaires d'actifs quant aux critères ESG et à la participation active ou la gérance, lorsque vous conseillez vos clients sur le choix des gestionnaires d'actifs?





Dans l'ensemble, le sondage révèle un intérêt grandissant pour l'investissement responsable, mais il expose également une incertitude qui règne sur la nature de l'intégration des critères ESG et sa proposition de valeur pour les portefeuilles institutionnels. La question qui est de loin la plus souvent posée au sujet des critères ESG par les clients institutionnels à leurs conseillers en placement partout dans le monde, vise à savoir si une approche fondée sur ces critères aura une incidence négative sur le rendement de leurs placements. Il est clair qu'à mesure que l'investissement motivé par des facteurs ESG devient plus courant, les promoteurs doivent s'efforcer de mieux arrimer les liens entre ces facteurs, la performance des sociétés et les résultats attendus d'un portefeuille.

Pour obtenir les résultats du sondage, ou pour toute question, visitez <http://www.rbcgma.com/gouvernance-et-investissement-responsable/> ou institutionnel.phn.com, ou encore communiquez avec nous par courriel à institutions@phn.com.

RBC GMA /PH&N, en partenariat avec Pensions & Investments (P&I), a élaboré un sondage de 27 questions qui a été distribué en juillet et en août 2017 à plus de 9500 investisseurs institutionnels au Canada et en Europe (notamment des détenteurs d'actifs, des promoteurs de régimes, des conseillers, des gestionnaires de patrimoine, des membres du P&I Advisory Panel et de la base de données de P&I). Signet Research a recueilli et analysé les résultats de 434 répondants. L'entreprise a ensuite établi que les conclusions du sondage pourraient être acceptées et considérées comme étant sûres à 95 %, avec une tolérance d'échantillonnage dans un écart de +/-4,7 %.

Ce document est fourni par Phillips, Hager & North gestion de placements (PH&N GP) uniquement à titre informatif; il ne peut être reproduit, distribué ou publié sans le consentement écrit de PH&N GP. Il ne constitue pas un avis professionnel et ne doit en aucun cas être considéré comme tel. PH&N GP prend des mesures raisonnables pour offrir de l'information qu'elle considérerait à jour, exacte et fiable, au moment de mettre sous presse. L'information obtenue de tiers est considérée comme digne de foi, mais aucune représentation ou garantie, expresse ou implicite, n'est faite par PH&N GP, ses sociétés affiliées ou toute autre personne quant à son exactitude, son intégralité ou son bien-fondé. Nous déclinons toute responsabilité quant à des erreurs ou des omissions, quelles qu'elles soient. Les points de vue et opinions exprimés dans le présent document sont ceux de PH&N GP à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Cette information ne doit pas être considérée comme une offre ou une sollicitation pour la vente ou l'achat de titres ni pour se prévaloir ou s'inscrire à des services.

PH&N GP est une division de RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., une filiale indirecte en propriété exclusive de Banque Royale du Canada.

®/™ Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada. Utilisée(s) sous licence. © RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., 2017.
Date de publication : le 1^{er} novembre 2017 IC1711627